République française

Liberté, égalité, fraternité

Département du Pas-de-Calais

Arrondissement de Boulogne-sur-Mer

Canton de Desvres



Délibération n°14-2025-04-11

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi onze avril à neuf heures, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués le vendredi vingt-huit mars, se sont réunis à la salle Magnolia, sous la présidence de Monsieur Claude PRUDHOMME.

Etaient présents : Claude PRUDHOMME, Marylise THILLIEZ, Chantal TERNISIEN, Aimé HERDUIN, Anita THOMAS, Michel PECHINOT, Laurence NOEL, Christian PENIGUEL, Sébastien DUFOSSE

Etaient excusés:

Christophe DOUCHAIN

Thérèse DUWEZ

Secrétaire de séance : Thierry PETITPREZ, directeur du CIAS

Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	9
Excusés avec pouvoir à un membre	0
Excusés	2
Absents	0
Nombre de votes	9

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le

ID: 062-200072940-20250411-B1420250411-BF

Délibération n°14-2025-04-11

Objet: Vote du CFU 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport de présentation du CFU pour l'année 2024 du Centre Intercommunal d'Action Sociale de Desvres-Samer,

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents,

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents,

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU,

Considérant les éléments susvisés,

Il est demandé au conseil d'administration d'approuver le CFU 2024 et de donner pouvoir au Président pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Après avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, Monsieur le Président, n'ayant pas pris part au vote et ayant quitté la salle au moment du vote :

- Approuve le CFU 2024

- Donne pouvoir à Monsieur le Président pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Desvres, le 11 avril 2025

Le secrétaire de séance

Thierry PETITPREZ

Le Président

Claude PRUDHØMME

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le

ID: 062-200072940-20250411-B1420250411-BF

BUDGET

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice: 11

Nombre de membres présents: 9

Nombre de suffrages exprimés: 8

Vote:

Pour:

Contre: 0

Abstention: 0

Date de convocation: 28/03/2025

Présenté par le Président A Desvres, le 11 avril 2025

Délibéré par l'assemblée délibérante

A Desvres, le 11/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, Le 24/04/2025 et de la publication le 15/04/2025

A Desvres, le



Envoyé en préfecture le 24/04/2025 Reçu en préfecture le 24/04/2025

ID: 062-200072940-20250411-B1420250411-BF

CONSEIL D'ADMINISTRA Publié le **DU 11 AVRIL 2025** VOTE DU CFU

Membre	Pouvoir à	Signature
Claude PRUDHOMME		20
Anita THOMAS		
Aimé HERDUIN		
Marylise THILLIEZ		J. Aliv
Chantal TERNISIEN		ormicele
Christophe DOUCHAIN		
Thérèse DUWEZ		E-peuse E-peuse
Michel PECHINOT		Medk
Laurence NOEL		
Christian PENIGUEL		Qui
Sébastien DUFOSSE		